

Lou Trepoun 11

# Une élection législative mouvementée en 1898, Le Comte d'Aulan contre BOISSY d'ANGLAS

Maurice GONTARD

lundi 16 septembre 2013, par [GONTARD Maurice](#) (Date de rédaction antérieure : février 1991).

## Sommaire

- [Revirements et incidents de campagne](#)
- [Désistement dans le camp conservateur](#)
- [Rivalités dans le camp républicain](#)
- [Le 8 mai 1898 : premier tour](#)
- [Le 22 mai : second tour](#)
- [Nouveau député](#)
- [Bibliographie](#)

L'arrondissement de Nyons qui comptait alors 26 300 habitants avait été constitué lors de la réorganisation administrative de 1800 ; il était formé de 4 cantons :

- deux cantons ouest : Nyons 9 900 habitants, Le Buis 7 500 ;
- deux cantons est : Rémuzat 3 100 habitants, Séderon 5 800 dont 600 à Séderon même.

Depuis les lois de 1875 l'arrondissement envoyait à la chambre des députés un représentant élu au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours (majorité absolue au premier - relative au second).

En 1898 ce député était un républicain originaire de l'Ardèche, le baron Boissy d'Anglas, petit-fils d'un Conventionnel célèbre, qui avait été lui même député de Tournon de 1877 à 1889 puis avait été élu en 1889 député de l'arrondissement de Nyons et réélu en 1893 dès le premier tour à une forte majorité : 5 050 voix sur 7 268 votants et 9 728 inscrits. Après cette brillante réélection de 1893 le sous-préfet de Nyons estimait l'arrondissement « définitivement et inébranlablement acquis à la cause républicaine. » D'ailleurs les conseillers généraux des quatre cantons étaient républicains : Lisbonne conseiller général de Nyons - Paul Laurens maire de Nyons et conseiller général de Rémuzat, élu Sénateur en 1893 - Moyroud maire du Buis et conseiller général du canton - Reynaud-Lacroze maire et conseiller général de Séderon.

Seules quelques petites communes de l'arrondissement avaient encore des municipalités conservatrices, en particulier Aulan dont le maire, le marquis d'Aulan, avait été au début de la République le dernier député conservateur de l'arrondissement de Nyons de 1876 à 1881.

Or en mai 1898, cinq ans après la brillante réélection de Boissy d'Anglas en 1893 le comte d'Aulan, fils du marquis, le battra facilement, après une campagne mouvementée.

## Revirements et incidents de campagne

Ce sont ces revirements et incidents de campagne que nous allons suivre. Une des causes du revirement est à chercher dans le canton du Buis. Boissy d'Anglas y avait comme principal soutien le maire et conseiller général Moyroud et son beau-frère Bonfils très connu et estimé au Buis. Or depuis plusieurs années un conflit de plus en plus vif opposait Moyroud à un officier de santé arrivé en 1888 : le docteur Lamarche. Celui-ci sait se rendre populaire au Buis et dans le canton, au point d'inquiéter Moyroud qui après l'avoir fait nommer médecin cantonal aux appointements de 4 500 francs pour s'occuper des enfants assistés obtient sa révocation et la nomination à sa place du docteur Despeignes. Or, selon le rapport du sous-préfet, ce docteur Despeignes qui au début « promettait un actif et intelligent dévouement à la cause républicaine » se montre « fier, maladroit, manquant de tact » avec la population paysanne et le sous-préfet donne un exemple de ces maladresses. » à une brave femme à qui il demande l'hospitalité pour loger et soigner son cheval, il se fait payer 3 francs pour une consultation que cette femme pauvre lui avait demandée, croyant bénéficier d'une consultation gratuite parce qu'elle n'avait rien demandé elle-même au docteur. » Bientôt les populations « dans un grand nombre de communes ne peuvent plus supporter M. Despeignes » et conservent leur clientèle à Lamarche. Celui-ci, évincé de ses fonctions officielles par le maire, et fort de sa popularité, s'attaque aux positions politiques de Moyroud. Il se rapproche des adversaires de Moyroud, sur sa gauche l'ancien secrétaire de mairie Marin, instituteur en retraite qui avait été relevé de ses fonctions par Moyroud, sur sa droite les conservateurs et le comte d'Aulan qui venait d'acquérir une résidence au Buis, le « Rieu Chaud », ancienne filature de la famille Verdet. En 1895 lors de l'élection pour le renouvellement du conseiller général du canton du Buis, Lamarche se porte candidat contre Moyroud. La campagne est vive ; Boissy d'Anglas vient soutenir Moyroud. Lors d'une réunion publique le 19 juillet sous la présidence de Bonfils une altercation éclate entre Boissy d'Anglas et Lamarche ; le ton s'élève à un point tel que Bonfils leva la séance ; mais hors séance l'altercation se poursuit et selon le sous-préfet, Lamarche se serait même précipité sur le député. Moyroud fut réélu de justesse : 1099 voix contre 1075 à Lamarche ; mais au Buis même, Lamarche avait une légère majorité (271 contre 265). L'année suivante, lors du renouvellement des conseils municipaux la liste Lamarche fut élue et Paul Lamarche devient maire du Buis. La défaite de Moyroud était aussi celle de Boissy d'Anglas. Il était à craindre que le député sortant ne retrouve pas dans le canton du Buis ses voix de 1889 et 1893.

### Personnalité de Boissy d'Anglas

Indépendamment de ces incidents du Buis, la personnalité de Boissy d'Anglas n'était qu'à demi appréciée dans l'arrondissement. Le comportement du député sortant, s'il satisfaisait généralement les notables qui appréciaient ses qualités d'homme et d'orateur, convenait peu à l'électeur moyen de la circonscription. On reprochait à Boissy d'Anglas de venir trop peu dans son arrondissement, de ne pas s'occuper suffisamment de lui faire obtenir des subventions et des places. Lorsqu'il vient il ne recherche pas le contact avec les populations, se montre froid et distant, ne fait en particulier aucun effort pour serrer des mains et offrir des consommations. Le sous-préfet écrit « les électeurs, dans les communes pauvres surtout, aiment beaucoup ces procédés... M. Boissy d'Anglas connaît peu les mœurs, les habitudes, les faiblesses du corps électoral dont il réclame les suffrages. » Il devrait comprendre « qu'au milieu des populations de cet arrondissement il est préférable d'être très populaire, d'avoir la main souvent ouverte que de faire de longs et beaux discours. »

Un dernier élément allait jouer contre Boissy d'Anglas dans l'élection de mai 1898 : ses récentes prises de position à Paris sur le plan politique national.

### Prises de position de Boissy d'Anglas

Depuis plusieurs années le pouvoir était aux mains des républicains modérés, en particulier depuis 1896 avec le ministre Meline. Or à plusieurs reprises Boissy d'Anglas avait émis un vote hostile aux projets du gouvernement. Le ministre de l'intérieur Louis Barthou, actionnant le sous-préfet de Nyons, marquis de Malleville, envisage de lancer dans la consultation de 1898 un républicain modéré contre Boissy d'Anglas. Le choix se porte sur un ariègeois, qui avait été sous-préfet de Nyons, Monsarrat ; celui-ci vient dans la

circonscription dès novembre 1897 et entreprend la tournée des maires. Contre ces candidats étrangers à l'arrondissement - un Ardéchois, un Ariégeois - des républicains modérés lancent l'idée d'une candidature locale et les regards se tournent vers le maire de Séderon Reynaud-Lacroze qui vient d'être élu sans concurrent conseiller général du canton. On parle bientôt d'une quatrième candidature républicaine, Girard, originaire d'Eygalyes, ancien instituteur devenu inspecteur dans l'administration pénitentiaire. Devant cette multiplication des candidatures, les républicains décidaient de réunir un congrès à Nyons le 27 mars 1898 pour désigner un candidat. Au congrès du 27 mars présidé par le sénateur Laurens, Girard et Reynaud-Lacroze se retirent, mais Boissy d'Anglas et Monsarrat restent candidats. Boissy d'Anglas défend ardemment la cause d'une candidature républicaine unique, celle du député sortant qui n'avait pas démérité, disait-il, et s'en prend vivement au ministre de l'intérieur et au sous-préfet : « ce qui se passe pour le malheur de l'arrondissement c'est qu'à la sous-préfecture un homme est arrivé qui a défait œuvre d'accord et d'union » mais « je lutterai contre le candidat officiel de monsieur Barthou comme j'ai lutté contre le candidat officiel de monsieur de Mac-Mahon. » Devant l'intransigeance des deux candidats dont aucun ne veut se retirer devant l'autre le congrès se rallia aux candidatures multiples mais les deux candidats républicains promettent « formellement de se désister au second tour » en faveur de celui des deux qui obtiendrait le plus de voix au premier. Monsarrat se réclamant du ministère Méline présente un programme républicain modéré et obtient l'appui du maire de Rémuzat, de Reynaud Lacroze, de Lamarche au Buis. Boissy d'Anglas dans un programme proche de celui du parti radical se prononçait pour la réduction du service militaire, la révision de la constitution, l'impôt progressif sur le revenu. Il avait l'appui du sénateur maire de Nyons, Paul Laurens, de Moyroud et Bonfils au Buis, du maire de Montbrun Augier. Dans un appel aux électeurs Paul Laurens s'élevait contre « la candidature méliniste préparée, couvée, éclosée dans les serres de la sous-préfecture de Nyons. »

### **Le camp républicain**

Pendant que les républicains se divisaient les conservateurs se préparaient à la bataille. Leur candidat ne pouvait être qu'un membre de la famille d'Aulan mais lequel ? Le marquis ou son fils. Le marquis d'Aulan avait pour lui ses trente ans de vie politique locale, sa connaissance parfaite de l'arrondissement où il jouissait d'amitiés solides ; mais âgé de 65 ans, battu à plusieurs reprises, il ne souhaitait guère s'engager dans de nouvelles campagnes électorales. Alors son fils François d'Aulan ? Mais il était jeune, 34 ans, impulsif ; ne pouvait-on craindre de son ardeur des initiatives peu compatibles avec la modération de la circonscription ? On évoquait alors son attitude de 1894 lors du Grand Prix de Paris : sur le passage du président de la République Sadi Carnot accompagné du Président du Conseil Emile Loubet, l'homme de Montélimar, des cris hostiles avalent été proférés dans la foule : « A bas Carnot ! A bas la tête de bois. » L'interrupteur est pris à partie, ses vêtements sont lacérés, sa canne brisée, le service d'ordre intervient pour le protéger et l'arrêter. Emile Loubet s'enquiert auprès du préfet de police de la personnalité du perturbateur « ce qu'il y a de plus triste répond le préfet, c'est que ce personnage mal élevé se prétend votre compatriote : c'est le comte d'Aulan, fils de l'ancien écuyer de l'impératrice. » Loubet, paternel, fit venir le comte d'Aulan ; celui-ci présenta ses excuses, demanda au Président du Conseil de solliciter la grâce présidentielle et fut remis en liberté. Récemment, lors d'un banquet à Valence le 9 mai 1897, le comte s'était ardemment déclaré bonapartiste « par tradition, par goût, par tempérament et par raison je crois qu'un troisième Napoléon saura plus que tout autre rendre à la France la gloire de Napoléon le Grand et la prospérité de Napoléon le Bon » et lorsque se constitue à Paris l'association bonapartiste du "Petit Chapeau" « destinée à réunir l'élément aristocratique du parti » c'est chez le comte d'Aulan que se tient la première séance.

### **Désistement dans le camp conservateur**

Finalement, dans le camp conservateur, le marquis d'Aulan se désiste en faveur de son fils et le comte d'Aulan devenu candidat sait modérer son tempérament et manoeuvrer assez habilement pour ne pas inquiéter un corps électoral en grande partie rural et qui n'a rien de bonapartiste. En premier lieu à cette époque où se développe le syndicalisme agricole il prend l'initiative de créer un syndicat au Buis ; lors de la première réunion de ce syndicat le 16 janvier 1898 le comte d'Aulan est désigné comme président. Le journal catholique la Croix de la Drôme écrit alors : « Beaucoup dans le pays voient dans ce choix comme

une invitation à M. d'Aulan à se présenter au suffrage de ses concitoyens. » Puis dans la circulaire du 5 avril où il annonce sa candidature le comte d'Aulan définit un programme qui n'a rien de bonapartiste et d'inquiétant. Il se présentait avant tout comme un candidat local en face de candidats parachutés. « Enfant de ce pays j'ai grandi au milieu de vous qui êtes mes compatriotes et mes amis. Mon père a été votre représentant fidèle et pour le vaincre il a fallu avoir recours aux pressions et aux fraudes les plus éhontées. » Il prenait ensuite position sur le plan politique mais en s'en tenant aux idées générales : « Démocrate sincère, patriote ardent, mon programme sera bref et net » : la République, mais une république « régénérée, fondée sur le respect de la souveraineté du suffrage universel, purifiée de ses éléments corrompus et démoralisateurs. Avec vous, je veux la Liberté, l'Égalité, la Fraternité » puis il développait ces points, insistant en particulier sur la liberté de l'enseignement, la liberté de vote des fonctionnaires en dehors des pressions administratives, l'égalité devant le fisc et le « dégrèvement des impôts qui frappent la terre injustement. » Pour défendre les intérêts du monde agricole il proposait la constitution de "Chambres d'Agriculture organisées comme le sont les Chambres de Commerce". Il concluait : « Je n'ai aucune haine. Je ne suis inféodé à aucune coterie et la seule ambition que je connaisse est celle de contribuer au bien être et à la prospérité de notre arrondissement. Groupez vous avec moi autour du drapeau tricolore et avec l'aide de Dieu nous vaincrons. » Dans sa campagne électorale le comte est bien accueilli, en particulier de la jeunesse qu'il conquiert par « sa causerie facile, brillante et émaillée de traits fins, d'anecdotes curieuses. »

## **Rivalités dans le camp républicain**

Pendant que le comte d'Aulan faisait appel au rassemblement et à l'union pour la défense des intérêts locaux les deux candidats républicains se livraient une guerre impitoyable. Toute la campagne de Boissy d'Anglas était dirigée contre Monsarrat et celle de Monsarrat contre Boissy d'Anglas. Le tempérament ardent des deux hommes, un Ardéchois et un Ariégeois aggravait encore la tension. « Le baron roule des yeux terribles et jure, tempête et sang, d'exterminer l'ancien sous-préfet qui vient l'ennuyer. L'autre, fortement campé en sa puissante carrure fournit la riposte. » Le député sortant reproche au sous-préfet d'être un ambitieux vulgaire, un candidat de division républicaine parachuté par le ministère de l'intérieur. Monsarrat reproche à Boissy d'être un violent, un sectaire ; « jamais plus outrecuidant fantoche n'a fatigué le public de ses prétentions et de ses exploits de Fracasse. »

Boissy d'Anglas ayant accusé Monsarrat de trafic d'influence quand il était sous-préfet de Nyons Monsarrat répond par un démenti formel et demande publiquement des preuves de cette accusation. Boissy d'Anglas réplique qu'il les donnerait « devant la justice au grand jour de la Cour d'Assises. » Réponse de Monsarrat : « Vous retrancher derrière la Cour d'Assises est un moyen dilatoire... vos insultes déclarait-il à Boissy d'Anglas, je les méprise. De votre fatuité et de votre suffisance je me contente de rire. » Cependant que Boissy d'Anglas pour ne pas être en reste disait de Monsarrat : « la médiocrité de son intelligence n'a d'égale que la platitude de son caractère. »

Des réunions publiques et des affiches, la lutte s'étendait à la presse locale. Le journal l'Avenir de Nyons qui paraît depuis 1894 s'étant engagé derrière Boissy d'Anglas, un journal, le Progrès de Nyons, se fonda pour soutenir Monsarrat. Le sous-préfet de Maleville soutenait ostensiblement la candidature Monsarrat « Dans aucun arrondissement de France peut-être, écrit l'Avenir de Nyons, la pression officielle ne s'exerce avec autant de force et de cynisme... Les fonctionnaires de tous ordres sont appelés auprès de leur chef hiérarchique pour être stylés en bonne et due forme. »

Croisant le sous-préfet à Nyons sur le Champ de Mars, Boissy d'Anglas refuse publiquement de serrer la main que lui tendait de Maleville puis ajoute : « la laborieuse campagne que vous faites contre moi monsieur le sous-préfet touche à son terme. Les comptes se régleront plus tard. » Sur ces entrefaites arrive le sénateur maire Laurens. Le sous-préfet s'avance vers lui en tendant la main « je ne vous connais plus, répond le maire de Nyons. Je ne veux plus avoir aucun rapport avec vous. » Devant la violence de la lutte le journal socialiste "Le Réveil de la Drôme" conseillait l'abstention à ses lecteurs. « Que surtout pas un socialiste digne de ce nom n'aille voter dimanche pour ces politiciens avérés ou en herbe. Que notre bulletin blanc soit pour eux une éclatante démonstration de l'aversion ou du dégoût qu'ils nous inspirent.

»

Les républicains du département commençaient à s'inquiéter de l'âpreté de la campagne pour le désistement du second tour. Au conseil général qui se réunit le 18 avril plusieurs membres de l'assemblée exposent que « la nature de la lutte engagée entre monsieur Montsarrat et monsieur Boissy d'Anglas rendra fatalement toute conciliation impossible au deuxième tour » et le journal de Valence écrit le 2 mai que les deux candidats républicains « qui se dénigrent réciproquement avec tant d'ardeur semblent oublier leur engagement pour le second tour. »

Alors que s'exaspérait l'affrontement entre les deux candidats républicains le comte d'Aulan poursuivait sa campagne, visitait les communes de l'arrondissement. Il pouvait compter sur l'appui du clergé et de la presse catholique. La Croix de la Drôme écrivait le 17 avril : « Monsieur d'Aulan candidat agricole et des intérêts locaux groupera autour de lui tous les vrais patriotes. » Le journal ajoutait le 25 mai qu'en votant Boissy d'Anglas on faisait plaisir au sénateur maire de Nyons ; en votant Monsarrat on faisait plaisir au ministre de l'intérieur ; le "seul candidat de chez nous" est François d'Aulan "enfant du pays". « Propriétaire ici il est l'ami des pauvres et des ouvriers. Il dépense son temps, son activité, sa fortune pour nous. » Et le 8 mai le journal surenchérit encore : « Boissy d'Anglas et Monsarrat ce sont des oiseaux de passage. Une fois engraisés à nos dépens ils iront manger ailleurs leurs revenus. Si l'un et l'autre étaient des personnages si précieux auraient-ils quitté leurs pays ? »

Lors de la campagne un incident assez vif opposa le candidat conservateur au maire de Mirabel. Celui-ci aurait déclaré publiquement « tous les amis du comte d'Aulan sont des voyous. » Selon le journal bonapartiste le "Petit Caporal" « monsieur d'Aulan envoya aussitôt ses témoins à ce maire démocrate demandant réparation ou des excuses publiques. Le maire a préféré des excuses et celles-ci ont été faites publiquement devant 300 électeurs au café Meyer. »

Devant la lutte qualifiée de "très chaude et très intéressante" que se livraient les trois candidats, tout pronostic était difficile. Le comte d'Aulan ferait sans doute le plein des voix conservatrices et catholiques mais l'avance républicaine avait été si forte dans les consultations antérieures qu'on ne le redoutait guère. La partie sérieuse estimait-on dans les milieux officiels allait se jouer entre Boissy d'Anglas et Monsarrat. Lequel des deux viendrait en tête au premier tour et serait au second le candidat unique des républicains ?

### **Le 8 mai 1898 : premier tour**

Le 8 mai, jour du premier tour la participation fut considérable sur 9 611 inscrits il y eut 7 968 votants soit 83 %. Le comte d'Aulan venait en tête avec 3 219 suffrages mais les deux candidats républicains en totalisaient 4 711 soit 1 500 de plus. Boissy d'Anglas en obtenait 2 862, Monsarrat qui était le vaincu de la consultation 1 849. Monsarrat ne venait en tête que dans cinq communes de l'arrondissement, dont Rémuzat. A Nyons Boissy d'Anglas soutenu par le maire avait 386 suffrages, Monsarrat soutenu par le sous-préfet 317, d'Aulan 234. Au Buis d'Aulan venait en tête, 222 voix, suivi de Boissy d'Anglas 172, Monsarrat 120. A Séderon Boissy d'Anglas obtenait 73 suffrages, Monsarrat soutenu par le maire 57, d'Aulan 42. A Montbrun, dont le maire était acquis à Boissy d'Anglas ce dernier avait recueilli 111 voix, Monsarrat 7 seulement mais d'Aulan en avait 197.

Le soir du scrutin, au Buis et à Séderon des manifestations injurieuses eurent lieu à l'adresse de Monsarrat et de ses électeurs. Ce résultat indiquait nettement, selon les termes d'un rapport officiel que « si monsieur Boissy d'Anglas est démonétisé, l'ancien sous-préfet n'avait ni une popularité ni une valeur personnelle lui faisant pardonner aux yeux des Nyonsais son origine étrangère au département. » Pourtant rien n'était perdu au second tour puisque les deux candidats républicains obtenaient 1500 voix de plus que le comte d'Aulan. Le Journal de Valence écrivait le 9 mai « l'union des républicains au second tour assurera sans conteste la défaite du candidat bonapartiste » et le journal la Drôme Républicaine dans son numéro du 11 mai ne doutait pas qu'au scrutin de ballottage l'accord des républicains n'assure le triomphe de leur candidat, mais il fallait une stricte discipline de vote, c'est à dire que tous ceux qui

avaient voté Monsarrat – du moins une forte majorité – acceptent au second tour de voter pour Boissy d'Anglas, c'est à dire pour un candidat que l'on avait représenté dans toute la campagne comme l'adversaire à abattre.

Pour assurer ce rassemblement des républicains au second tour certains suggéraient le retrait des deux candidats et leur désistement en faveur d'un candidat nouveau auquel tous pourraient apporter leur adhésion, Reynaud-Lacroze par exemple. Boissy d'Anglas ne voulut pas en entendre parler et lança un appel vibrant à l'union : « J'adjure les républicains qui ont cru pouvoir se séparer de nous de rallier le gros de l'armée et je les invite à reprendre ensemble le bon combat l'apaisement doit se faire entre les républicains un moment divisés. Marchons ensemble la main dans la main contre les ennemis de la Démocratie. » Quant à Monsarrat, il annonça comme il en avait pris l'engagement, qu'il se retirait du second tour mais ne demanda pas formellement à ses électeurs de voter pour Boissy d'Anglas. Le Journal de Valence écrivait à ce sujet : « les électeurs répareront cet oubli, involontaire sans doute, en votant en masse pour M. Boissy d'Anglas. »

Désormais la presse républicaine se déchaîne contre le candidat conservateur qu'elle avait presque perdu de vue au premier tour. Elle rappelait qu'il était « président des comités bonapartistes de la Drôme, promoteur à Paris de l'association impériale le Petit Chapeau. » « De quelque étiquette qu'il se pare il est bien parmi nous le champion incontestable de l'Empire. » Il se déclare certes aujourd'hui partisan d'une république "nationale" voire même d'une République "démocratique" ; cette conversion ne doit tromper personne. La famille d'Aulan reste fidèle au régime impérial. Voter pour le Comte c'est favoriser le retour d'un régime qui a fait le Coup d'Etat de 1851, puis nous a entraîné dans les désastres du Mexique et de Sedan. Plusieurs élus républicains de la Drôme viennent prêter leur appui à Boissy d'Anglas, en particulier Maurice Faure et Paul Laurens.

Boissy d'Anglas accusera l'administration animée par le sous-préfet d'avoir fait voter d'Aulan au second tour comme elle avait fait voter Monsarrat au premier. Le journal le Petit Méridional écrira que le sous-préfet, marquis de Malleville, « a patronné la candidature du comte d'Aulan » en ajoutant « un comte et un marquis c'est fait pour s'entendre. » En fait le sous-préfet semble être resté pour le second tour dans une prudente réserve. Pour ne pas donner prise aux critiques il s'abstint même de recevoir le 19 mai le comte d'Aulan qui à deux reprises sollicite un rendez-vous pour attirer son attention sur le déroulement du second tour dans certaines communes. « Mon domestique lui a répondu que je ne dînais pas chez moi et qu'il ne savait pas à quelle heure je rentrerais. » Le comte d'Aulan n'ayant pu le rencontrer lui laissa un billet où il relatait « l'intention manifestée par le maire de Montbrun de faire naître le 22 mai dans la salle du scrutin un tumulte grâce auquel il pourrait faire évacuer la salle et tripoter à son aise. »

L'issue du scrutin dépendait du report des voix des républicains modérés qui avaient voté Monsarrat. Qui l'emporterait de leur réticence à l'égard de Boissy d'Anglas ou de la peur d'un retour au régime de Sedan ? A défaut de choisir se réfugieraient-ils dans l'abstention ?

## **Le 22 mai : second tour**

Le scrutin du 22 mai apporta la réponse il n'y eut pas d'abstention, au contraire le nombre des votants (8 088) dépassa de 102 celui du premier tour. Aulan était élu par 4 391 voix soit 1 172 de plus qu'au premier tour ; Boissy d'Anglas en obtenait 3 612, 750 de plus. Ainsi les électeurs de Monsarrat s'étaient partagés entre les deux candidats restés en lice : 60 % avaient voté d'Aulan, 40 % Boissy d'Anglas. Au Buis le docteur Lamarche avait massivement fait voter d'Aulan dont les voix passaient de 222 à 343 alors que Boissy n'en gagnait que 13. A Nyons les 317 voix de Monsarrat allaient en majorité à Aulan qui gagnait 198 voix, Boissy 107 ; il en était de même à Séderon où d'Aulan gagnait 38 voix, Boissy 16. Inversement dans la républicaine Vinsobres, de majorité protestante, les 80 voix de Monsarrat se reportaient toutes sur Boissy.

Boissy d'Anglas vit dans sa défaite celle de la république et exprima son amertume dans une lettre d'adieu à ses électeurs : « La République a subi dans l'arrondissement de Nyons un grave échec. Je tombe avec

mon drapeau en faisant face à l'ennemi... Je rentre dans la vie privée tête haute, certain de laisser parmi vous le souvenir d'un bon républicain, d'un honnête homme, d'un patriote. »

Il rendait « la pression administrative » responsable de l'échec. Elle a au premier tour « jeté le désarroi parmi les républicains » puis au second tour « amené la victoire du candidat bonapartiste devenu candidat officiel ». Lorsque Boissy d'Anglas quitte Nyons après sa défaite il est, selon le journal l'Avenir de Nyons accompagné au train par quelque 500 personnes, des femmes qui sanglotent, des hommes qui ont de la peine à refouler leurs larmes. Lorsque le train s'ébranle, des cris jaillissent de toutes les poitrines : « Vive d'Anglas ! Vive la République ! A bas l'Empire ! »

De son côté le nouveau député adressait aux électeurs des remerciements où il associait les conservateurs traditionnels et les républicains modérés qui avaient au premier tour voté Monsarrat : « Merci aux anciens amis qui m'ont suivi dans une voie nouvelle ; merci aux amis d'aujourd'hui, républicains, qui ont eu foi en ma parole. » Son départ de Nyons pour le Buis après l'élection fut marqué selon la Croix de la Drôme par « Une manifestation imposante sa voiture était couverte de fleurs et une banderole portant ces mots y flottait : A notre libérateur. »

### **Contestation**

Les résultats du scrutin furent aussitôt contestés. Des électeurs républicains, en particulier Bonfils, dénoncèrent les manœuvres électorales et les pressions des partisans d'Aulan. On leur reprocha l'affichage de placards injurieux et diffamatoires, notamment au dernier moment de la campagne. On invoqua la corruption : « des beuveries organisées dans tous les établissements favorables à la candidature bonapartiste, des promesses de construction de routes, d'églises, de cimetières ou de ponts... des promesses d'argent et de l'argent remis aux électeurs pour obtenir leurs votes ». On s'en prenait aussi à « l'ingérence publique du clergé » qui était intervenu ici par des « neuvaines organisées avant le premier et le second tour du scrutin », là par « un appel aux fidèles du haut de la chaire d'avoir à voter pour le candidat catholique. » On reprochait encore au comte d'Aulan d'avoir promis l'abandon de son indemnité parlementaire « au profit des communes où il aurait la majorité. » En s'appuyant sur ces protestations Boissy d'Anglas demanda l'annulation du scrutin et l'invalidation du comte d'Aulan par la nouvelle chambre des députés.

Le bureau de la Chambre chargé du dossier et de l'enquête entendit les deux candidats et présenta son rapport à la Chambre à la séance du 4 juillet 1898. Elle écarta la plupart des griefs invoqués pour l'invalidation : violence de la campagne, disait-on ; en fait « les attaques les plus violentes sont incontestablement à la charge des adversaires du candidat élu » ; distribution d'argent : « aucune preuve n'a été apporté que M. d'Aulan ait offert ou remis de l'argent pour obtenir des votes en échange » ; on parle d'intermédiaires ayant agi à sa place pour acheter les voix : « les personnes ainsi visées affirment avoir seulement rémunéré des distributeurs de bulletins » ; enfin le comte d'Aulan « s'élève énergiquement » contre l'allégation d'avoir promis l'abandon de son indemnité parlementaire aux communes ayant voté pour lui et « de nombreuses contre- protestations confirment son dire. »

Le bureau, considérant en outre l'importante majorité obtenue par Aulan concluait à la validation de l'élection ; la Chambre suivit son bureau ; le comte d'Aulan était donc député de l'arrondissement de Nyons.

### **31 juillet 1898 : élections cantonales**

Est-ce à dire que l'arrondissement retournait au conservatisme et reniait la République ? Quelques semaines plus tard le 31 juillet 1898 avait lieu le renouvellement par moitié des conseillers généraux. Il affectait les deux cantons de Nyons et Séderon.

A Nyons le sénateur maire Paul Laurens républicain avancé l'emportait facilement.

A Séderon Reynaud-Lacroze républicain modéré ne se représentait pas mais soutenait la candidature de son neveu l'avocat Ferlin. Celui-ci est élu sans difficulté par 855 voix contre 515 à un candidat

conservateur. Ce n'est donc pas la république qui avait été battue en mai, mais son candidat Boissy d'Anglas, desservi par son caractère, ses prises de position politiques et la violence de la lutte qui l'avait opposée à Monsarrat.

## Nouveau député

Le nouveau député, malgré son inexpérience des assemblés, n'hésite pas à monter à la tribune. On le représente comme un homme « grand, mince, svelte, d'une élégance exquise et d'une tenue irréprochable... une tête un peu fatiguée de viveur, aux cheveux blonds et frisottants que ravage déjà un commencement de calvitie... l'œil vif et toujours en mouvement... le nez petit, les pommettes saillantes, et la moustache blonde, ébouriffée, aux extrémités relevées », ce qui lui donne un air conquérant.

Il montre « beaucoup d'aisance à la tribune qu'il aborde dédaigneusement les mains dans les poches » ; son éloquence est « facile, abondante en mots tout faits et en recherches d'effets. »

### Quelques interventions

Quelques unes de ces interventions sont particulièrement pittoresques. En voici deux exemples :

- **Premier exemple** : le 7 mars 1899 le comte d'Aulan lors de la discussion du budget des Colonies présente un amendement réduisant les crédits accordés à ce ministère en évoquant la situation de la côte Française des Somalis. La France avait occupé en Afrique en 1858, la partie de la côte du détroit de Bab El-Mandeb qui commandait le passage de la mer Rouge à l'Océan Indien, en face de la colonie Anglaise d'Aden en Asie. Elle avait au début établi des installations portuaires à Obock puis les avait abandonnées en 1888 pour Djibouti. Le comte d'Aulan dénonça dans son intervention l'incohérence de la politique française. On a « jeté à la mer » sept millions pour équiper Obock où l'on a élevé « le palais du gouverneur, un hôpital, des habitations démontables pour le personnel, plus tard un pénitencier, des missions », sans parler de la constitution d'un stock de charbon de 30 000 kg. Or actuellement il ne reste plus à Obock qu'un seul fonctionnaire « préposé au câble qui relie Obock à Perim (îlot en territoire Anglais de l'autre côté du détroit). » On devrait, s'écriait le comte d'Aulan « lui élever une statue et mettre sur cette statue cette inscription : du haut de sept millions ce fonctionnaire vous contemple. » Djibouti ayant remplacé Obock comme siège de l'administration le gouverneur « acheta ou plutôt se fit construire une petite maison de plaisance qui s'est écroulée trois fois et qui au lieu de coûter 10 000 F a fini par en coûter 30 000. » Ce gouverneur a été nommé de surcroît ministre plénipotentiaire à Addis Abeba, auprès de l'Empereur d'Ethiopie, le négus Ménélik. Le comte d'Aulan se demandait comment ce fonctionnaire pouvait faire face avec efficacité aux deux fonctions « alors qu'il faut à un courrier dans les meilleures conditions 60 jours en hiver aller et retour et 30 jours en été pour transmettre des ordres. » Au reste, ajoutait le comte d'Aulan le principal résultat obtenu par ce diplomate en Abyssinie est « qu'il reçut, sur sa demande, du roi Ménélik le titre de duc d'Etoto. » En absence de toute surveillance réelle de la France sur le territoire de la nouvelle colonie « non seulement on se livre à la traite des nègres mais encore on y fabrique, comment dirais-je cela, des nègres d'un prix plus élevé, à qui l'on ne conserve pas du tout ce que la nature leur a donné... je crois qu'il vaut mieux n'en pas parler à la tribune. » Le ministre ayant déclaré qu'il allait se pencher attentivement sur le sort de ce territoire lointain le comte d'Aulan retira son amendement.
- **Deuxième exemple** : le 23 mars 1900 le comte d'Aulan interpelle le gouvernement (qui est alors dirigé par Waldeck-Rousseau) sur les dernières promotions dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Il remarquait que dans les promotions au titre du ministère de l'Agriculture figurait « un serrurier très honorable mais qui n'est pas, je crois, capable d'ouvrir de nouvelles voies à l'agriculture » et surtout des fonctionnaires. La liste compte « un seul agriculteur et celui là peut se vanter d'avoir eu beaucoup de chance car on a été le chercher en Algérie. »

Mais il s'en prenait surtout aux promotions du ministre du Commerce et de l'Industrie, Alexandre



Millerand, le premier socialiste à accéder en France à un ministère. Celui-ci avait décoré notamment Auguste Thomas et Isidore Jacob dit Paquin. Le premier, après avoir été « tenancier des bars de l'hippodrome » est « actuellement Administrateur de la Société des Chalets de Nécessité. Je ne méconnais aucun des services que monsieur Thomas, grâce aux édicules qu'il administre a pu rendre à ses concitoyens et à l'humanité souffrante, mais est-ce là un titre à la croix des braves ? »

Quant à Jacob-Paquin le journal officiel le dit « négociant-confectionneur à Paris - 21 ans de pratique commerciale ». Or « monsieur Paquin n'a guère plus de 35 ans et je me demande vraiment à quel commerce pouvait bien se livrer à 14 ans le jeune Isidore ? » En fait, c'est en 1891 qu'a été fondé en France la société Paquin et Cie et en 1896 en Angleterre la société Paquin Ltd. Depuis ces dates en France la société Paquin a régulièrement « contrevenu aux dispositions de la loi sur le travail des femmes et a de ce chef subi plusieurs condamnations », 103 au total. Il en est de même de la société Anglaise qui a subi 132 condamnations. Il demandait au ministre les « explications que la Chambre toute entière est en droit d'exiger de lui car lorsqu'il s'agit d'honneur il n'y a plus de parti politique, il n'y a que des Français. » Le ministre du Commerce répondit que Thomas n'était pas seulement administrateur des Chalets de Nécessité mais d'importantes sociétés comme Cusenier, Lumière, la Société des Fers et Bétons. Quant à Paquin, « il occupe à Paris plus d'ouvrières et d'employées qu'aucun couturier », et le ministre citait des lettres en sa faveur d'anciens présidents du syndicat de la couture.

Le député de Nyons, pendant ses quatre ans de mandat, prend des positions de plus en plus fermes contre le gouvernement. Il participe notamment aux manifestations parisiennes de la ligue des patriotes en faveur de l'armée contre Dreyfus. On comprend que les républicains aient mis tout en œuvre, au renouvellement de la chambre en 1902, pour éliminer le comte d'Aulan. C'est alors qu'est élu Lucien Bertrand - qui devait rester 17 ans député de l'arrondissement de Nyons - mais c'est une autre histoire.

Maurice GONTARD  
Séderon 13 Août 1988

## Bibliographie

### 1) Sources manuscrites :

- rapports du sous-préfet de Nyons au préfet de la Drôme
  - Archives Départementales (Valence) M 75

### 2) Sources imprimées :

- l'Avenir de Nyons,
- la Drôme Républicaine,
- la Croix de la Drôme,
- le Réveil de la Drôme, et le Journal officiel, Débats parlementaires (chambre des Députés)